



Litige concernant la non conformité des articles avec la Redoute

Par **nana11**, le **11/03/2014** à **16:29**

Bonjour,

J'ai reçu le 17 février une lettre de la direction client la redoute me notifiant une litige de 1887,25€ concernant différents retours qui ne leur sont pas parvenus pour certains ou dont le contenu était non conforme pour d'autres. malgré les preuves de dépôt aux relais colis mon attestation sur l'honneur et un mot du relais disant que certains paquets arrivent ouverts, rien n'est fait pour régler le litige. Tous mes courriers sont des LRAR mais ça ne sert à rien. Ils m'ont renvoyé les non conformes à mon domicile et en effet ces articles ne m'appartiennent pas. Ils m'ont prélevé déjà une bonne partie de la somme et continuent de me trouver des non conformes, me disent que je suis malhonnête au téléphone ...Je ne sais plus quoi faire? Vu les échanges téléphoniques il est inutile d'espérer un arrangement amiable. Ils me menacent par courrier du service juridique du service fraude et me disent qu'ils se demandent depuis quand je renvoie des articles qui ne sont pas de chez eux. Merci de me dire comment me sortir de ce litige qui n'en finit pas. Merci beaucoup Cordialement MMe fabre